

## Déménagement location

## Ancien logement Donner son préavis 1 à 3 mois avant le déménagement ☐ Faire un état des lieux avant de partir Récupérer sa caution (1 à 2 mois) Faire couper l'eau, l'électricité, le gaz, internet, le téléphone, ... Je fais faire mon changement d'adresse au moins 15 jours avant le déménagement (à la poste) Type de déménagement Déménageur professionnel Plusieurs formules allant du clé en main (tout est empaqueter par le déménageur) à uniquement le transport des meubles et cartons O Choisir le type de formule o Faire établir plusieurs devis o Réserver la date dès que possible O Vérifier les avis des consommateurs sur la société que vous souhaitez retenir ☐ DIY (par vous-mêmes) O Choisir une date en fonction de la disponibilité des "gros bras" o Réserver un véhicule le plus grand possible avec permis B (style 20-25m³) o Prévoir des vielles couverture ou acheter des couvertures de déménagement pour protéger les o Acheter ou récupérer des cartons, du papier bulle, des cartons à verre (avec des alvéoles) O Prévoir des sangles de transport pour tenir le mobilier o Prévoir des rouleurs, diables et autre aide à la manutention Nouveau logement Essayer d'avoir le logement 2-3 jours avant le déménagement afin de faire les petits travaux nécessaires (accrocher les rideaux, éventuellement repeindre à son goût une pièce, ... Faire installer l'eau, l'électricité, le gaz, internet, le téléphone, ... Déclarer son changement d'adresse : o Via le site service-public (une seule démarche pour les impôts, la CPAM, la CAF, ...)

O Les abonnements de journaux, revues, ...

o Employeur ou pôle emploi

O Organismes de santé (mutuelle, MSA, ...)

o Assurance

o La préfecture pour la carte grise (à faire dans le mois qui suit le déménagement)

o La mairie (liste électorale, papier d'identité, redevance d'ordure ménagère,)

o ICAD (si vous avez un chien, un chat ou un furet)

